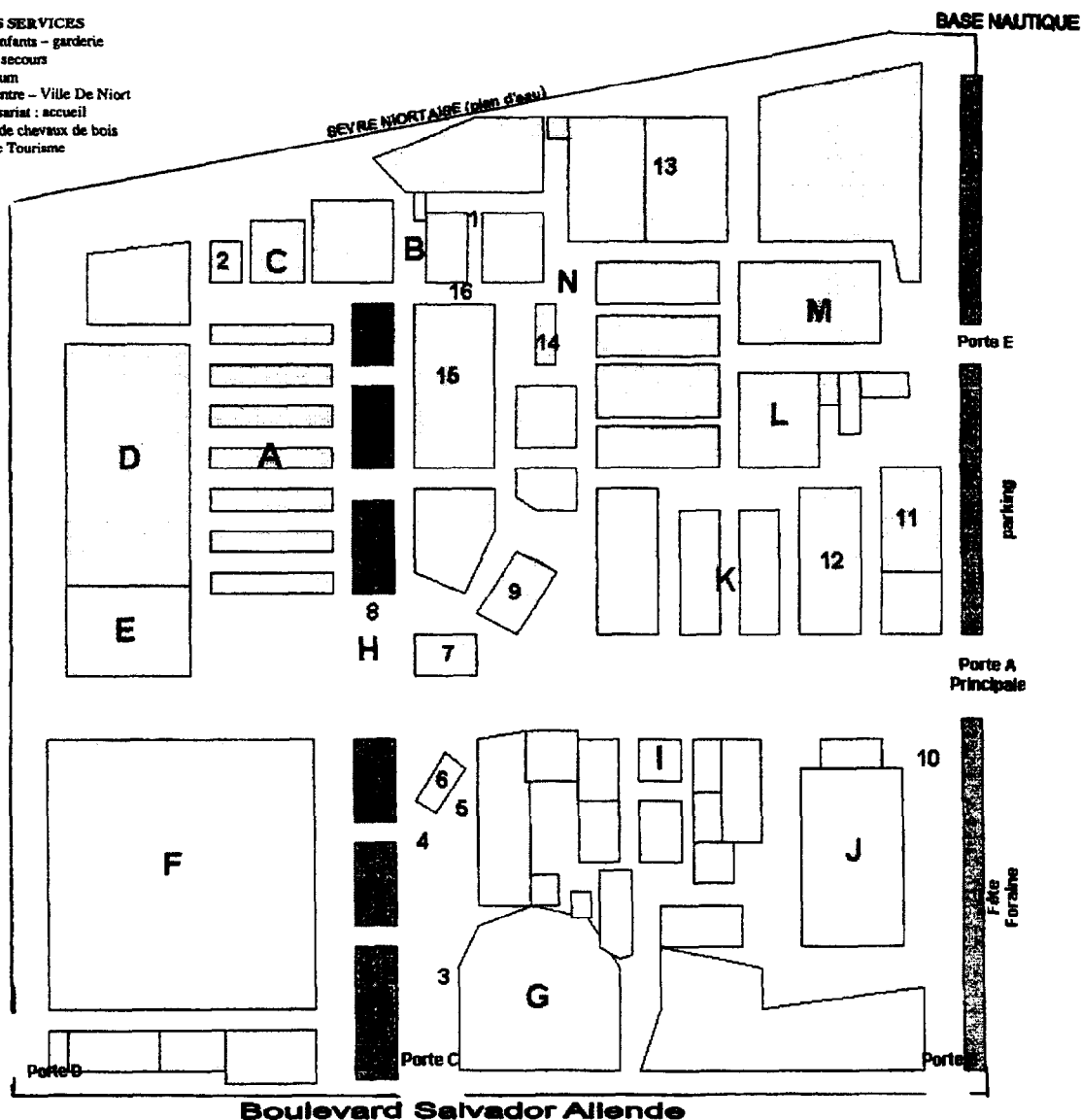


Annexe 3. Foire Exposition

Plan de la Foire Exposition

- A VILLAGE DES SAVEURS
- B SALON DE L'AUTOMOBILE
 - 1 Voitures neuves
 - 2 voitures d'occasion
- C VILLAGE DU NAUTISME
- D HALLE DE LA SEVRE : SPECTACLES
- E 2000 ELAN DEUX-SEVRES : CONSEIL GENERAL
- F GRANDE HALLE DE GALUCHET
 - Ameublement
 - Habitat
 - Bio et Environnement
- G CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION
 - Salon de l'artisanat (28 avril - 6 mai)
 - Exposition « d'œuvres d'art »
- H VILLAGE DES SERVICES
 - 3- Espace enfants - garderie
 - 4- Poste de secours
 - 5- Car podium
 - 6- Visio-Centre - Ville De Niort
 - 7- Commissariat : accueil
 - 8- Manège de chevaux de bois
 - 9- Office de Tourisme
- I VILLAGE LOISIRS ET PISCINES
- J HALLE DES PEUPLIERS
 - Salon Nouvelles Technologies (28 avril - 6 mai)
 - Institutionnels
 - 10- Douanes
- K VILLAGE DE L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE LA MAISON
 - 11- Halle Emile Bèche : Chasse, Pêche
 - 12- Aviculture
- L TAVERNE BAVAROISE
- M VILLAGE EQUESTRE
- N VILLAGE DES EXPOSITIONS ET DES ANIMATIONS
 - 13- Thème : LA MONGOLIE
 - 14- Village des Boulangers
 - 15- Chapiteau : Intervilles
 - 16- Poste de secours



BTS DOMOTIQUE	SUJET	Session 2002
Epreuve U5 Négociation et Techniques Commerciales	Durée : 6 Heures	Coefficient : 5
CODE : DONTC		Page 13 sur 27

Annexe 3. Foire Exposition

FRAIS DE PARTICIPATION A LA FOIRE

Tarif applicable sous réserve d'acceptation du Conseil Municipal du 28/11/01

	PRIX UNITAIRE
A. DROITS D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE	
- Frais de dossiers, inscription au catalogue, (liste alphabétique et marques représentées) participation aux frais d'animation et de gardiennage donnant droit à 20 cartes d'invitation et aux badges exposants	140,00 €.
B. EMPLACEMENTS COUVERTS	
- Emplacements sous hall (moquette, spots, enseigne)	le m ² 63,00 €.
- Emplacements structure toilée (vélum et enseigne)	le m ²
C. EMPLACEMENTS A AIR LIBRE	
- Matériel agricole, motoculture de plaisance	le m ² 3,50 €.
- Aménagement extérieur de la maison, camping-loisirs, automobiles :	
- les 25 premiers m ²	le m ² 7,50 €.
- 26 m ² et plus	le m ²
- Matériel occasion (Règlement Spécial Article 2)	le m ²
- Droit de construction de hangar ou minimum de perception	l'emplacement
- Emplacement pour véhicule publicitaire	le m ²
Sur les tarifs B et C ci-dessus :	
* Remise de 5% aux exposants ayant participé sans interruption aux foires depuis 1996	
* Remise de 10% aux exposants ayant participé sans interruption aux foires depuis 1991	
D. SUPPLEMENTS POUR	
- Forfait - Eau	111,00 €.
- Electricité :	
- branchement 15 Ampères 3 kW Monophasé	124,00 €.
- branchement 15 Ampères 10 kW Triphasé	214,00 €.
- branchement 30 Ampères 10 kW Triphasé	286,00 €.
- branchement 60 Ampères 40 kW Triphasé	468,00 €.
- Angle :- Halls et stands couverts	l'unité 129,00 €.
- Air libre	l'unité 69,00 €.
- Laissez-Passer permanent pour véhicule	l'unité 9,00 €.
- Case de stationnement numérotée	l'unité 19,00 €.
E. DROITS	
- Droit de dégustation (stands couverts)	le ml 29,00 €.
- Droit de restauration (stands couverts)	le m ² 18,00 €.
- Droit d'occupation de terrasse à l'air libre	le m ² 40,00 €.
F. BADGES	
- 2 badges remis par droit d'inscription	Badge.
- 1 badge par 9 m2 de stand couvert loué	supplémentaire.
- 1 badge pour 30 m2 d'emplacement à l'air libre loué	17,00 €.
G. CARTES	
- Carte d'acheteur supplémentaire "entrée gratuite"	les 10 17,00 €.

TVA à 19,6%

Toute demande d'admission ne sera acceptée que si elle est accompagnée de l'acompte réglementaire, représentant 30% de votre participation. Dans le cas contraire, il ne sera donné aucune suite à la demande. TOUT REGLEMENT PAR TRAITE SERA REFUSE.

Le paiement se fera par chèque bancaire.

Le dossier sera adressé au Secrétariat de la Foire Exposition, Hôtel de ville, BP 516, 79022 NIORT CEDEX.

Téléphone 05 49 78 71 10, Télécopie 05 49 79 00 86.

BTS DOMOTIQUE	SUJET	Session 2002
Epreuve U5 Négociation et Techniques Commerciales	Durée : 6 Heures	Coefficient : 5
CODE : DONTC		Page 14 sur 27

Annexe 3. Foire Exposition

Participation de CTV à la prochaine Foire Exposition de Niort

Organisation durant la foire

L'entreprise CTV est présente tous les ans à cette foire depuis 1995.

L'entreprise sera présente du 28 avril au 6 mai, soit durant 9 jours et a pris les décisions suivantes :

- Une personne effectuera le montage du stand le 27 avril (durée estimée 6 heures)
- Location d'un stand couvert, composé de deux modules de 9 m², et situé à l'angle de deux allées
- Sur le stand se trouveront 2 commerciaux.
- Electricité : branchement 15 A, 3 kW monophasé
- Laissez-passer pour un véhicule
- Achat de 10 cartes d'acheteurs supplémentaires pour l'invitation de clients
- Une personne effectuera le démontage du stand le 7 mai (durée estimée 6 heures).

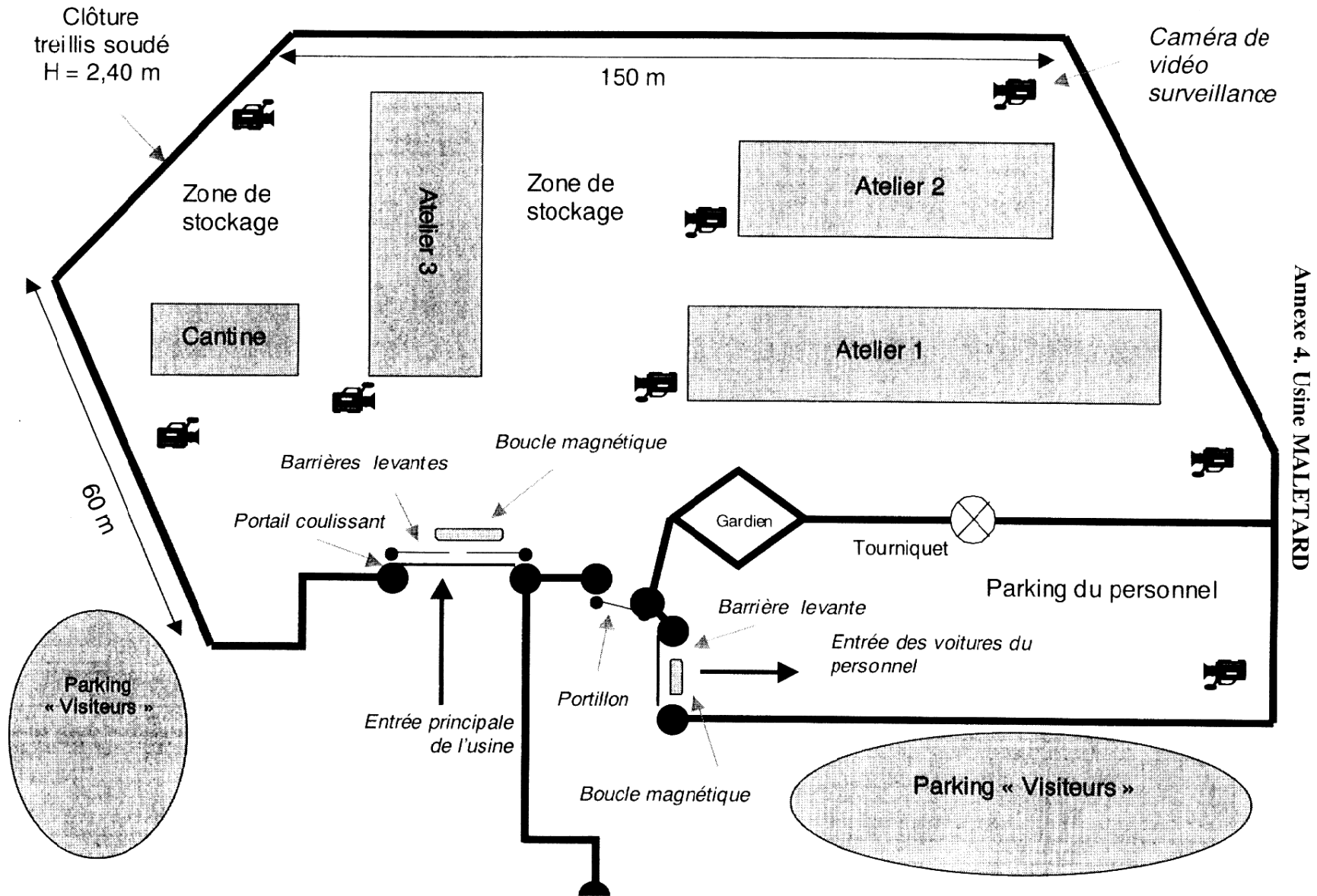
Frais engagés par l'entreprise hormis le montant versé à l'organisateur de la foire :

Dépenses liées à l'aménagement du stand (meubler, décoration, produits présentés)	690 € HT.
Frais administratifs (courrier, téléphone, etc.)	230 € HT.
Montage et démontage du stand	Salaire brut : 10 € de l'heure Charges patronales en supplément : 55% du salaire brut.
Frais de déplacement du monteur	46 € par jour.
Rémunération des commerciaux sur le stand	Salaire brut : 122 € par jour par personne Charges patronales en supplément : 55% du salaire brut.
Indemnisation des frais de déplacement, de restauration, etc...., des commerciaux	69 € par jour par personne.

BTS DOMOTIQUE	SUJET	Session 2002
Epreuve U5 Négociation et Techniques Commerciales	Durée : 6 Heures	Coefficient : 5
CODE : DONTC		Page 15 sur 27

BTS DOMOTIQUE	SUJET	Session 2002
Epreuve U5 Négociation et Techniques Commerciales	Durée : 6 Heures	Coefficient : 5
CODE : DONTC		Page 16 sur 27

Plan de l'usine Maletard



Annexe 4. Usine MALETARD